

Fronde populaire contre le «chantage vert»

# Vents défavorables sur l'éolien

Une plateforme régionale regroupant 76 comités et associations de citoyens opposés au développement irraisonné de l'éolien industriel et à ses nuisances pour la santé dénonce la politique des autorités wallonnes en la matière, qui prévoit la construction de centaines de centrales dans les années à venir.

«**O**n ne dort plus, on ne vit plus. Les nuits sont atroces. Les troubles du sommeil sont nombreux, surtout chez les enfants. Il est impossible d'ouvrir portes et fenêtres ou d'aller dans le jardin. La population riveraine n'en peut plus», témoigne un médecin de Bastogne. Des témoignages comme celui-ci, Vent de Raison en dispose de plusieurs dizaines aujourd'hui. Tous se plaignent du «bruit insupportable» des turbines géantes alors que la norme (distance entre les éoliennes et les habitations) exigée par la Région wallonne est de 350 m. Une distance qui interpelle quand on sait que l'Organisation Mondiale de la Santé recommande, elle, un éloignement de 3 km. D'autres études, pour leur part, recommandent une distance pour l'implantation d'éoliennes d'au minimum 1.500 mètres des habitations les plus proches, pour éviter les nuisances générées par le bruit des turbines. Or sur le parc éolien de Bourcy se concentrent aujourd'hui 7 éoliennes d'une puissance de 3 mégawatts, dans un rayon de 1,2 km à proximité des résidences de quelque 700 habitants. Ceci a conduit déjà plus de 210 personnes à déposer plainte, cela uniquement à Bastogne.

Autre irrégularité que dénonce ce médecin: la société ayant procédé à l'étude requise pour l'obtention du permis autorisant l'implantation de ces éoliennes est la même que celle ayant fait l'étude d'incidence pour nuisances sonores, ce qui fait que le promoteur a ainsi été payé deux fois...

Sur base de l'étude «Eoliennes et santé humaine» de Nicole Lachat, une biologiste suisse et docteur en sciences, laquelle précise qu'elle n'a «pas de conflit d'intérêt personnel en matière d'éoliennes et qu'elle ne se considère pas a priori comme anti-éoliennes», pour la première fois, une association



La plateforme «Vent de Raison» dénonce le plan wallon «démessuré» pour l'éolien, en prenant pour exemple les Etats Unis.

réunissant des habitants de l'Allier, en France, vient de déposer une plainte au pénal contre X, pour «mise en danger de la vie d'autrui». Cette députée suppléante des Verts au Parlement jurassien a recensé les recherches indépendantes réalisées par des médecins, des biologistes et des acousticiens. Selon elle, le bruit, surtout de basse fréquence, provoque des effets néfastes avérés sur la santé, et qui ne sont pas seulement auditifs. Ce que, de son côté, la pédochirurgienne américaine Nina Pierpont a qualifié de «syndrome éolien». Parmi les symptômes récurrents, elle a constaté chez nombre d'eux des maux de tête et de la tachycardie, souvent des troubles du sommeil, des acouphènes, vertiges, nausées, troubles de la vue, de l'irritabilité et des problèmes de concentration et de mémoire, voire même des angoisses associées à des sensations de palpitations ou de frémissements internes sur-

gissant pendant l'éveil ou le sommeil. Ces effets ne sont pas immédiats mais ils sont la preuve que ces symptômes liés au bruit des éoliennes ne sont pas uniquement psychosomatiques, comme le laissent penser les promoteurs de l'éolien industriel aujourd'hui.

## Electricité verte, électricité propre?

Autant d'éléments qui ont fédéré des centaines de citoyens de tous milieux et de professions diverses (médecins, ingénieurs, physiciens, simples citoyens...) à protester de toutes leurs forces contre ce qu'ils appellent «le cauchemar vert», ou ce que le magazine allemand *Der Spiegel* a qualifié «la folie éolienne». Cette plateforme que ces défenseurs d'une bonne qualité de vie ont baptisée «Vent de Raison» dénonce en particulier le plan wallon programmé pour l'éolien qui, selon eux, «va permettre aux promoteurs de s'installer n'importe où»

depuis que l'éolien industriel a été reconnu d'utilité publique pour maximiser le potentiel de l'énergie du vent. Leur inquiétude est grande car un futur décret wallon doit porter à plus de 1.000 turbines géantes le parc éolien wallon d'ici à 2020. Au motif, dénoncent-ils, que la Wallonie est considérée... comme une des régions les plus venteuses d'Europe. «Ceci est archi-faux et une contre-vérité, réagit un porte-parole de la plateforme. L'efficacité énergétique en Wallonie ne dépasse pas les 20% pour chaque éolienne en place».

Vent de Raison dénonce aussi le fait que soit considéré comme «normal», en Wallonie, depuis près de dix ans, un mécanisme de subsides, via des certificats verts, alloués généreusement aux promoteurs et producteurs d'éoliennes. Subsides assortis de quotas de vente obligatoire d'électricité «verte» produite à trois fois le prix de l'électricité convention-

nelle, ajoute la plateforme. Et de calculer que ce surcoût entraîne globalement une perte de 6% du pouvoir d'achat des ménages wallons à cause du prix élevé de cette électricité «propre» et des 10 milliards d'euros qui vont être investis, sans création appréciable de valeur ajoutée, dans la construction de parcs éoliens et de réseaux de transport et de distribution d'électricité.

«L'électricité éolienne est une merveille en soi, explique Patrice d'Oultremont, coordinateur de cette plateforme, mais elle a un gros handicap: sa production est intermittente, ce qui pose un problème technique et exige un travail très complexe d'ajustement et d'équilibrage permanent «en miroir», pour garantir une tension constante de 220 volts sur le réseau de distribution». Or il apparaît que ce mécanisme inévitable d'équilibrage est lui-même très énergivore, estimé à 30% d'électricité supplémentaire, dès lors gros consommateur d'électricité, et donc producteur de CO<sub>2</sub>, explique Vent de Raison. «Ce qui annule l'économie de carburant et de CO<sub>2</sub>, et est la base de tout un mensonge», n'hésite pas à dire ce porte-parole de la plateforme, pour qui il est «grand temps que les citoyens disent 'stop, ça suffit!' aux douces illusions du rêve vert et à la collusion entre ces rêveurs de l'écologie et les promoteurs de l'éolien industriel qui fabriquent et vendent les équipements qui, de plus, défigurent nos paysages».

Outre les effets sur la santé des ondes sonores à caractère impulsif, avec une forte composante à basse fréquence, générées par la production éolienne, Vent de Raison affirme que plus il y a de vent, plus la production de CO<sub>2</sub> est élevée pour stabiliser le réseau. «Cette vérité simple et élémentaire reste aujourd'hui obliérée par le monde politique qui a maintenant la main dans le sac et ne sait plus comment s'en tirer», ajoute le coordinateur qui parle d'une formidable mystification.

Thierry Goorden

# Isotretinoïne EG®



\* Pour le prix de 12 mois de traitement avec le produit de marque, votre patient sera traité durant 17 mois avec Isotretinoïne EG® 20 mg 60 capsules molles (ceci n'est pas un indicateur de la durée de traitement mais un ratio 'prix' calculé sur base du ticket modérateur payé par le patient actif).